



FICHE D'INSCRIPTION AU TENNIS DE TABLE

SAISON 2023 - 2024

Gymnase 25 Rue du Commandant Mowat - Vincennes

- Cette fiche d'inscription remplie et signée
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du **tennis de table** (à fournir pour les **nouvelles inscriptions** ou **précédent certificat obsolète (+ de 3 ans)**) ou questionnaire de santé (pour majeur ou mineur)
- Chèque du montant calculé à l'ordre du "Tennis de Table Vincennois" ou Paiement en ligne
Lien en ligne : <https://www.billetweb.fr/saison-2023-2024-adhesion>
- Si vous n'avez pas d'adresse e-mail : une enveloppe affranchie avec le nom et l'adresse de l'adhérent

INFORMATIONS ADHERENT



COCHER LA CASE SI VOS INFORMATIONS N'ONT PAS CHANGE PAR RAPPORT A L'AN DERNIER

(Remplir dans ce cas uniquement les Nom et Prénom)

Sexe F M

Nom

Adresse

Prénom Date de Naissance / /

Code Postal Ville

Tél. 1

E-Mail

Tél. 2

N.B. : Souhaitez-vous être intégré à la liste de diffusion du club (infos pour ouverture salle, compétitions, tournois internes, etc) ? : Oui Non

SEANCES

		Lu	Ma	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Cochez votre séance	Tarif
Jeunes (-18 ans)	≈ 6 - 10 ans / Loisir-Initiation			15h - 16h						180 €
	≈ 7 - 12 ans / Loisir-Initiation				18h15 - 19h15					180 €
	≈ 13 - 17 ans / Loisir-Initiation				19h15 - 20h30					190 €
	≈ 6 - 10 ans / Détection			16h-17h						180 €
	≈ 7 - 12 ans / Début Perfectionnement		17h - 18h							180 €
	≈ 13 - 17 ans / Début Perfectionnement		18h - 19h							180 €
	≈ 11 - 17 ans / Confirmé-Perfectionnement					18h15 - 19h30				190 €
	≈ 13 - 17 ans / Confirmé-Perfectionnement		19h - 20h30							200 €
	Elite 3		19h - 20h30	17h - 18h30						220 €
Groupe détection Performance			16h - 18h30	18h15 - 20h30					250 €	
Elite 2	18h30-20h30	19h - 20h30	18h30-20h30						265 €	
Adultes (Séances Encadrées)	Loisirs	20h30 - 22h30								225 €
	Perfectionnement				20h30 - 22h30					225 €
	Compétition			20h30 - 22h30						225 €
	Elite 1	18h30-20h30	19h - 20h30	20h30 - 22h30						265 €
(Séances Libres)	Entraînements Libres*		20h30 - 22h30				9h30 - 12h	9h30 - 12h		175 €
<i>*Séances accessibles à tous les adhérents</i>										
Club Loisirs & Découvertes	Entraînements Libres (jusqu'à Décembre)	15h -17h	15h - 17h30		15h - 17h					115 €
	Entraînements Libres (Janvier-Mars)		8h-10h			8h-10h				
	Entraînements Libres (Mars-Juin)	15h45-17h			10h-12h	15h-17h				

Date et signature (*)

Critérium Fédéral (licence compétition obligatoire)

Poussin / Benjamin (-11 ans)	40 €
Minime (-13 ans)	55 €
Cadet (-15 ans)	55 €
Junior (-18 ans)	60 €
Adulte (+18 ans)	60 €

A reporter ici →

	+ 50 €	Licence Compétition JEUNES
	+ 60 €	Licence Compétition ADULTES
	+ €	Critérium fédéral
	- 5 €	J'habite à Vincennes
	- 25 €	3ème de la même famille
COTISATION GLOBALE =		€

(*) En signant cette fiche d'inscription, je reconnais avoir pris connaissance de la page 2 relative au règlement et au fonctionnement de l'association et en approuver le contenu.

REGLEMENT DE L'ASSOCIATION

En signant la partie de la fiche d'inscription remise au club, j'ai reconnu avoir pris connaissance de cette page relative aux règlements et au fonctionnement de l'association et en avoir approuvé le contenu.
Le club incite fortement les adhérents à indiquer tous mails et numéros de téléphone sur leur fiche d'inscription, ainsi que de s'inscrire à la liste de diffusion.
Les données de ma fiche d'inscription seront stockées dans une base de données informatisée.
Cependant, n'auront accès à ces informations personnelles que les personnes suivantes: le(s) gestionnaire(s) du système d'information, les membres du Comité Directeur

Licence et assurances

Tous les adhérents à jour de cotisation et de certificat médical (ou questionnaire de santé) sont licenciés de la FFTT et bénéficient ainsi de l'assurance fédérale. Je reconnais avoir pris connaissance des garanties générales de cette assurance.
Je reconnais avoir été informé par le club de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance complémentaire ayant pour objet de proposer des garanties en cas de dommages corporels.
Je reconnais également avoir pris connaissance des garanties de cette assurance complémentaire mise à ma disposition par le club, conformément à l'article 38 de la loi 84-610 du 16 juillet 1984.

Respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité

J'ai pris connaissance du règlement intérieur, de la charte du club et des consignes de sécurité du Centre Sportif Pompidou et/ou du Gymnase de l'Est et je m'engage à les respecter.

Salle et Sauvegarde du revêtement

Les entraînements ont lieu dans les gymnases cités précédemment.
La mairie de Vincennes met à la disposition du club une salle avec un revêtement de sol conforme aux spécifications de la FFTT.
Pour ne pas abîmer ce revêtement, les personnes accédant à la salle doivent être équipées de chaussures conçues pour les sports de salle (semelles claires).
L'utilisation de chaussures pouvant laisser des traces (semelles foncées) est absolument interdite.

Autorisation de soins médicaux

J'autorise l'entraîneur et les responsables du club à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales...) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

Absence de l'entraîneur

Si je suis parent d'un mineur adhérent au club, je note que le club n'est pas responsable des trajets de mon enfant.
Il est de ma responsabilité de m'assurer de la présence de l'entraîneur avant chaque séance et de venir chercher mon enfant à la fin de la séance.

Port du maillot du club en compétition

Conformément à la réglementation de la FFTT, les membres du club doivent porter le maillot officiel du club lors de toutes compétitions.
Un joueur qui n'aurait pas de maillot ou dont le maillot serait devenu trop petit ou usé peut s'adresser à un membre du Comité Directeur de l'association pour en acquérir un en remplissant le bon approprié.

Individuels

Un supplément tarifaire 'Critérium fédéral' correspond aux frais d'inscription auprès de la FFTT.
Les déplacements sur les lieux de compétition sont assurés par les joueurs ou par leurs parents.

Compétitions par équipe des jeunes

Ces compétitions se déroulent le dimanche. Les déplacements sur les lieux de compétition sont assurés par les parents.
Les feuilles de matches doivent être remises à l'entraîneur dans la semaine suivant la compétition.